



# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2016

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, DIEMER Annie, HAMANN Véronique, SCHAUB Anne, TERNOY Doris  
MM. les Conseillers BAUR Michel, BERNHARDT Michel, BRUN Etienne, HOFMANN Richard, KRATZ Lucien, LEJEUNE Denis, MEYER Jean, NIEDERST Jean-Louis

Absents non excusés : Mme Véronique HAMANN

Absents excusés : Mme CLAUSSMANN Marie-Rose, M. SEIFERT Daniel

Pouvoirs : M. SEIFERT Daniel a donné procuration à M. MEYER Jean  
Mme CLAUSSMANN Marie-Rose a donné procuration à Mme TERNOY Doris

Secrétaire de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale

## Ordre du jour :

### 1. Choix de l'entreprise pour la pose des bordures autour des terrains de tennis (délibération n° 36/2016)

Vu les devis réceptionnés pour la pose des bordurettes autour des nouveaux courts de tennis,

	Montant HT
BTP STEGER (Rosenwiller)	3139,20 €
DENNI LEGOLL (Griesheim près de Molsheim)	5624,00 €
TRATER TP (Dorlisheim)	6072,10 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise BTP STEGER pour un montant HT de 3139,20€ (9 pour, 5 abstentions).

Les propositions sont les suivantes :

- 5 sont pour 50/50
- 8 sont pour 2/3 TCB et 1/3 Mairie
- 1 abstention

Après délibération, la majorité décide de scinder le montant susmentionné avec le Tennis Club de Breuschwickersheim à 1/3 pour la Mairie (1046,40€ HT) et 2/3 pour le TCB (2092,80€).

### 2. Choix de l'entreprise pour l'aménagement de l'accès PMR à l'Eglise (délibération n° 37/2016)

Vu la date limite de dépôt des pièces justificatives dans le cadre de la demande de subvention pour l'accès PMR à l'Eglise auprès du secrétariat de M. REICHARDT André fixée au 8 août 2016, il convient d'acter le plan de financement.

Vu les offres pour l'accès à l'Eglise réceptionnés,

	Montant total HT
BTP STEGER (Rosenwiller) <i>Epaisseur des dalles : 4 cm</i>	2294,80 €
BTP LA FONTAINE (Mutzig) <i>Epaisseur des dalles : 8 cm</i>	2785,00 €
DATT (Scharrachbergheim)	Pas de réponse

L'allée ayant 3,20m de largeur, il convient de s'assurer que les travaux concernent bien le rehaussement de toute la largeur de l'allée. Il faudra prévoir un rendez-vous sur place avec l'entreprise.

Le conseil presbytéral sera associé à la démarche. Et il conviendra de se pencher sur la question de la suppression des spots enterrés vu le coût pour le rehaussement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir BTP LA FONTAINE pour un montant de 2785,00€ HT (13 pour et 1 abstention).

Le plan de financement sera donc le suivant :

- 2785,00 € HT pour l'aménagement de l'accès extérieur à l'Eglise
- 4810,00 € HT pour les autres aménagements nécessaires à la mise en accessibilité de l'Eglise que nous réaliserons en régie et avec la paroisse (montant selon les estimations du bureau d'études ayant réalisé notre ADAP)
- Total : 7595,00 € HT  
dont 2600€ de subvention sollicitée auprès de M. le Sénateur André REICHARDT

Le Conseil Municipal acte le plan de financement tel que susmentionné (13 pour, 1 abstention).

### 3. Proposition d'achat de la parcelle d'accès au lotissement Les Tournesols : parcelle n° 272 section n° 27 (délibération n° 38/2016)

Vu l'offre d'achat d'AMELOGIS de 6000€ net vendeur de l'are pour l'achat de la parcelle susmentionnée d'une superficie de 5,50 ares donc pour un montant total de 33 000€ net vendeur,

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre d'AMELOGIS à 6000€ net vendeur de l'are pour la parcelle cadastrée n° 272 section n° 27 à condition qu'AMELOGIS prenne le terrain en l'état et effectue tous les aménagements nécessaires à sa charge, y compris les travaux de raccordement, de déplacement et de suppression de réseaux avec la rue des Bleuets. De plus, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes y afférents. (12 pour, 2 abstentions)

### 4. Demande de subvention de l'association Enfants, Espoir du Monde (délibération n° 39/2016)

Après la lecture du courrier de demande de l'association Enfants Espoir du Monde concernant sa demande de versement d'une subvention annuelle, le Conseil Municipal précise que l'antenne locale

d'EEDM bénéficie, comme pour les autres associations de la Commune, d'une gratuité d'utilisation de la salle polyvalente et des autres salles communales.

De plus, les subventions annuelles étant votées pour l'année en cours, le Conseil Municipal se propose de reconsidérer la demande d'intégration de l'association EEDM dans la liste des associations subventionnées lors du vote du prochain budget (12 pour, 2 abstentions).

#### 5. Annulation de la délibération n° 35/2016 concernant la création d'un poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe du fait de la reprise du poste par notre ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) (délibération n° 40/2016)

Vu la proposition de Laurence BASNIER de reprendre le poste de personnel d'entretien (DHS de 11h et 10h/semaine annualisé) actuellement occupé par Marie-Rose SCHOTT, le poste créé par le Conseil Municipal lors de la séance du 3 juin dernier (délibération n° 35/2016) n'a plus lieu d'être.

Le Conseil Municipal annule donc par la présente la délibération n° 35/2016 (13 pour, 1 abstention).

#### 6. Organisation des NAP pour l'année scolaire 2016-2017 (délibération n° 41/2016)

Comme précisé lors du Conseil Municipal du 3 juin dernier, les Communes de Breuschwickersheim et Kolbsheim souhaitent à nouveau proposer des ateliers dans le cadre des NAP pour l'année scolaire 2016-2017.

A cet effet, les parents d'élèves ont été destinataires d'un formulaire de préinscription pour leurs enfants.

Les activités proposées sont les suivantes :

- **Un atelier initiation aux échecs animé par un animateur diplômé " DAFFE " du club d'Ergersheim (12 élèves maximum)**
- **Un atelier « mix and media » (arts graphiques, bricolage, création d'un journal d'art) animé par une artiste d'Ittenheim (14 élèves maximum)**

Ces ateliers s'adressent à tous les élèves du cycle élémentaire du RPI qu'ils soient scolarisés à l'école élémentaire de Breuschwickersheim ou à l'école élémentaire de Kolbsheim, **les mardis de 15h30 à 16h30, du mardi 20 septembre 2016 au mardi 4 juillet 2017 inclus, dans les locaux de l'école élémentaire de Breuschwickersheim, en dehors des vacances scolaires.**

La Commission Affaires Scolaires, en lien avec la Municipalité de Kolbsheim, propose de réitérer le mode de fonctionnement adopté pour l'année scolaire en cours, à savoir :

- Demander une participation des parents d'élèves d'un montant de 1,50€/enfant/séance à raison de 33 séances pour l'année scolaire 2016-2017.
- Diviser le coût total avec la Commune de Kolbsheim à hauteur de 60% pour la Commune de Breuschwickersheim et 40% à charge de la Commune de Kolbsheim.

Le tableau de financement des NAP s'articule de la façon suivante, sachant que les montants susmentionnés concernent les deux Communes (Kolbsheim et Breuschwickersheim) :

	<b>Atelier Mix and Media</b>	<b>Atelier Initiation aux Echecs</b>
Prix horaire demandé par l'animateur	25€ x 33 séances = <b>825 €</b>	15€ x 33 séances = <b>495 €</b>
Coût du matériel sur l'année scolaire 2016-2017	500 € maximum	30€ x 6 jeux d'échecs = 180 € NB : Le jeu d'échec magnétique destiné à l'approche théorique nous est prêté par l'association.
<b>Montant total à la charge des Communes sur l'année scolaire 2016-2017</b>	<b>1325 €</b>	<b>675 €</b>
Participation des parents d'élèves (1,50€/enfant/séance à raison de 33 séances sur l'année)	14 élèves x 1,50€ x 33 séances = <b>693€</b>	12 élèves x 1,50€ x 33 séances = <b>594€</b>
<b>Montants restants à la charge des Communes après déduction de la participation des parents d'élèves</b>	<b>632 €</b>	<b>81 €</b>
<b>Montant à la charge de la Commune de Breuschwickersheim (60% du montant total)</b>	<b>379,20 €</b>	<b>48,60 €</b>

Total à la charge de la Commune de Breuschwickersheim pour 2016-2017 = **427,80€** (à préciser que cette somme est intégralement couverte par la subvention versée par l'inspection académique dans le cadre du PEDT)

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de proposer les deux ateliers susmentionnés au choix des élèves et de leurs parents
- et de demander une participation des parents d'élèves d'un montant de 1,50€/enfant/séance à raison de 33 séances pour l'année scolaire 2016-2017.

Et autorise M. le Maire :

- à signer les conventions avec les animateurs au nom de la Mairie de Breuschwickersheim
- et à émettre les titres de recettes au nom des parents correspondants

Adopté à la majorité (13 pour, 1 abstention).

#### Autres informations :

- Selon les informations reçues aujourd'hui de la Communauté de Communes Les Châteaux, le prochain Conseil de Communauté aura lieu le lundi 18 juillet 2016 à 18h30.

- Etienne BRUN fait le compte-rendu de la réunion avec le FCB qui a eu lieu le mardi 21 juin 2016 en présence de Gérard BERNHARDT concernant les dégâts sur le terrain de football : projet évoqué : mettre en place une tranchée et une butte engazonnée permettant l'écoulement des eaux et devant arrêter la boue. Il a donc été décidé d'envisager les différentes possibilités ouvertes pour éviter ce type d'incident  
De plus, il est précisé qu'il convient d'attendre que la boue sèche et que CSE a précisé que dès que la boue sera sèche, ils interviendront pour enlever la boue et dégager l'herbe  
Anne SCHAUB précise qu'il convient de solliciter la chambre d'agriculture pour un accompagnement dans la lutte contre les coulées de boue.
- Le Conseil Municipal est informé que VOEGELE nous a soumis un devis pour la réfection d'une cloche à l'Eglise et que les élus ont demandé un rendez-vous pour des précisions sur les travaux à effectuer.
- Monsieur le Maire lit le courrier concernant le son des cloches. Le Conseil Municipal est d'avis de laisser le tout tel quel et prends donc la décision de voter sur ce point en bonne et due forme lors du prochain Conseil.
- Pour la réunion de présentation des différents projets du lotissement (collectifs, maisons en bandes...), les élus proposent les dates suivantes : le 31 août 2016 à 19h00, le 6 septembre 2016 à 19h00.
- Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 2 septembre 2016 à 19h30.
- Jean-Louis NIEDERST informe le Conseil au sujet de la Fête Nationale.  
De plus, est abordée la question de la présentation du plan du lotissement. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un lotissement privé et propose de faire cette présentation lors de la réunion lotissement susmentionnée.
- Est abordée la question du pont temporaire sur le Muhlbach pour lequel l'enlèvement est prévu en juillet prochain.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h36.